

Bainville ou Dom Guéranger

Quel maître pour enseigner l'histoire de France à nos enfants * ?

par Xavier Jan

LA QUESTION que nous allons examiner part d'une préoccupation plutôt pratique : les parents catholiques, les institutrices, voire les professeurs du secondaire auraient besoin d'au moins un ouvrage de référence, qui exposât toute l'histoire de France, afin de s'en inspirer pour instruire les plus jeunes, ou même de le donner directement à lire aux plus grands. Autrefois, les instituteurs laïcs de la Troisième République disposaient des célèbres manuels de Malet & Isaac ou Lavisser (réapparus très récemment dans toutes les librairies), qui ont instruit et orienté des générations de citoyens dans les écoles de la République ; alors n'y aurait-il pas, pour les catholiques, quelque chose d'équivalent dans la forme, mais de meilleur dans le fond, un ouvrage vraiment digne de confiance pour nos familles et pour nos écoles ? Et si ce simple manuel n'existe pas, ne pourrait-on pas se fier au moins aux œuvres, peut-être plus savantes mais susceptibles d'être abrégées, d'un historien chrétien vraiment digne de foi ? A quel maître pourrions-nous donc recourir en matière d'enseignement chrétien de l'histoire ?

Il semble que le principal livre d'histoire de France que nous puissions nous procurer facilement aujourd'hui, ayant la réputation d'aller à contre-courant de toutes les histoires manipulées ou déformées et de donner une bonne intelligence des événements, soit l'*Histoire de France* de Jacques Bainville. Apparemment c'est celui qui a le plus de succès depuis des décennies auprès de ceux qui ont refusé la Révolution et ses manuels d'histoire dits « officiels », d'inspiration libérale, jacobine, protestante (ou plus tard marxiste). C'est un livre qui a été souvent réédité et que l'on peut toujours trouver sans aucune difficulté. Il a la réputation de présenter toute l'histoire de France honnêtement, d'expliquer intelligemment les faits sans les interpréter dans le sens des idéologies dominantes, et de montrer en particulier ce qu'était notre beau pays avant la Révolution, de le faire aimer et admirer. Voilà sans doute les qualités qui ont justifié les plus récentes rééditions de ce livre.

* — Conférence donnée lors des Journées Jean Vaquié de juillet 2010.

On pourrait dire de Jacques Bainville qu'il est considéré par beaucoup de catholiques comme un ennemi de leurs ennemis, en ce sens qu'il a pris le contre-pied de ceux qui utilisaient l'histoire pour en faire une servante des idéologies révolutionnaires et une apologie des « grands ancêtres » de 1789. Suffit-il néanmoins que Bainville soit l'ennemi de nos ennemis pour être vraiment notre ami ? Partage-t-il avec les catholiques la même foi, le même esprit de foi qui fait voir et juger tous les événements sous cet éclairage surnaturel ? Bainville a-t-il vraiment le sens chrétien de l'histoire ? Cela n'est pas du tout certain si l'on compare ce qu'il a écrit aux travaux d'authentiques hommes de foi reconnus comme tels et dignes de confiance, historiens ecclésiastiques ou hommes d'Église ayant fait œuvre d'historien. Il suffit par exemple de comparer les écrits de Bainville avec ceux d'un Dom Guéranger, sur les mêmes questions historiques, pour constater que les jugements diffèrent parfois et même s'opposent. Notre exposé consistera donc simplement à montrer quelques-unes de ces divergences suffisamment significatives à notre avis. Évidemment, cette simple comparaison ne peut prétendre exposer en profondeur toute la pensée de l'historien d'Action française, qui était certainement un homme très intelligent, réfléchi, honnête, capable sans doute d'analyses lucides et de synthèses pertinentes. Mais cela suffira à révéler que cette intelligence, aussi brillante fut-elle, en est venue à poser en histoire des jugements qui contredisent ceux que dictaient habituellement l'esprit de foi et l'esprit de l'Église.

Nous présenterons donc tout d'abord l'historien Jacques Bainville et son œuvre, puis nous analyserons quelques passages importants de son *Histoire de France*, et nous les confronterons avec ce qu'a écrit sur le même sujet Dom Guéranger, homme d'Église éminent qui a parfois fait œuvre d'historien et qui, en particulier, a lutté contre le naturalisme pour la sauvegarde de la foi.

I. Jacques Bainville et son œuvre

Jacques Bainville est né en région parisienne à Vincennes en 1879, l'année même où Jules Ferry devenait ministre de l'Instruction publique (rejoint l'année suivante par Ferdinand Buisson). Fut-il baptisé ? Sans doute, puisqu'à sa mort en 1936 des obsèques religieuses catholiques ont été réclamées pour lui et qu'il a reçu l'absoute d'un prêtre catholique. Mais Bainville a été scolarisé en pleine période d'anticléricalisme, de laïcisation de l'enseignement et d'expulsion des congrégations religieuses, dans les deux dernières décennies du siècle ; à ce moment-là, il fut élève à Paris dans le célèbre lycée Henri IV, un lycée public et laïc. Sans doute bon élève, Bainville a donc probablement eu des maîtres qui s'abstenaient de

toute référence religieuse ou surnaturelle dans leur enseignement, de cet enseignement laïc qui avait pour but d'arracher l'âme de la jeunesse française à l'influence de l'Église, selon les termes de Jules Ferry. Cela a-t-il été efficace avec le jeune Bainville ? Il n'est pas facile de savoir si Bainville a eu longtemps la foi. Il n'a pas été élève de l'École Normale Supérieure où les étudiants catholiques pratiquants étaient immédiatement repérés et étiquetés de « Talas » dans le jargon étudiantin (diminutif de « vont à la messe », avec la liaison volontaire). Nous n'avons donc pas trouvé trace de sa réputation de catholique pratiquant ou non pendant ses années d'étude. Il y a d'ailleurs à ce propos un certain mystère autour de sa personne qui subsistera pendant toute sa vie. C'est Robert Brasillach qui nous le révèle, avouant seulement que Bainville, qu'il a très bien connu et fréquenté, était un sceptique :

Sceptique, on sait qu'il s'approchait avec pudeur, avec discrétion de tous les mystères, peut-être de tous les miracles. La vérité sur lui je crois qu'il l'a cachée dans deux ou trois poèmes... échappés comme une confidence. Et aussi dans ces derniers mois de sa vie où ce voltairien donna l'image de la résistance, du stoïcisme devant la douleur, de l'héroïsme ¹.

Brasillach qualifie donc Bainville de « sceptique » et de « voltairien »... Quant à Robert Havard de la Montagne, collaborateur catholique de l'Action française qui a patiemment œuvré pour la levée des sanctions romaines après la condamnation de 1926, il affirme clairement dans son *Histoire de l'Action française* que « Jacques Bainville [était] étranger à la foi ² ». Curieusement, il ne donne pas plus de précisions, alors que dans le même paragraphe, il est beaucoup plus précis en parlant d'autres rédacteurs importants du journal *L'Action française* :

Un Lucien Moreau, non baptisé ; un Vaugeois, spinoziste [...] Frédéric Delebecque est protestant. Auprès d'eux des catholiques : Léon Daudet, que son second mariage a réintégré dans l'ordre chrétien ; Robert de Boisfleury, fils d'une longue lignée de soldats, vendéen et breton, Bernard de Vesins, condamné à deux ans de prison pour avoir résisté aux inventaires sacrilèges. Enfin Charles Maurras, élevé chrétiennement mais qui a tourné à l'agnosticisme ³.

Bainville est donc celui sur lequel on en sait le moins : « étranger à la foi »... Rien de plus, rien de moins. Il y a là un certain mystère. Ajoutons que Bainville se maria avec une catholique, à qui il demanda cependant en 1927 de ne pas faire ses Pâques, à cause de la condamnation romaine (information donnée par l'abbé Mugnier qui rencontra madame Bainville

¹ — Robert BRASILLACH, *Notre avant-guerre*, Plon, 1941.

² — Robert HAVARD DE LA MONTAGNE, *Histoire de l'Action française*, Amiot-Dumont, Paris, 1950, p. 39.

³ — *Ibid.*

dans un dîner le 31 mars 1927, comme il l'a noté dans son Journal publié au Mercure de France en 1985).

Jacques Bainville fit des études de Droit, toujours dans la capitale. Il s'intéressa aux questions financières avec une certaine compétence, au début de sa carrière, à la politique, aux relations internationales, à l'histoire ; il fut marqué par l'influence de Maurice Barrès ; il fit, dans sa jeunesse un voyage en Allemagne et, à vingt ans, écrivit son premier livre : *Louis II de Bavière* ; depuis il ne cessa de s'intéresser à l'Allemagne et à ses rapports avec la France, voyant dans la nation germanique un véritable ennemi héréditaire pour notre pays. Les relations franco-allemandes sont comme un *leitmotiv* dans toute son œuvre, elles le préoccupent beaucoup, c'est une véritable hantise (rappelons qu'il est de la génération qui a grandi après la défaite de 1870 et qui a connu la Grande Guerre).

Jeune encore, Jacques Bainville a collaboré à la *Gazette de France* qui, à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle était devenue un journal de tendance royaliste. Charles Maurras lui-même y fut rédacteur de 1892 à 1908. Bainville se lia alors à Maurras et le suivit à l'Action française qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort. Avec Maurras et Daudet, il fut l'un des principaux rédacteurs du journal quotidien *L'Action française*, pendant près de trente ans, où il fut plus particulièrement le responsable de la rubrique de politique étrangère dès 1908, jusqu'en 1936. A ce stade, il faut remarquer qu'une partie non négligeable de l'œuvre de Bainville est constituée d'articles, parus soit dans ce journal, surnommé l'organe du « nationalisme intégral », soit dans la *Revue universelle*, certains ayant été regroupés dans des éditions posthumes. Or il s'agit généralement de réflexions d'ordre politique, que l'on retrouvera développées ou approfondies dans des ouvrages fondamentaux comme *Les conséquences politiques de la Paix* (1920), *Les dictateurs* (1935), *La Troisième république* (1935)... Quant aux ouvrages purement historiques, comme par exemple *l'Histoire de France* (1924), *Napoléon* ou *l'Histoire de deux peuples*, ils sont également jalonnés de commentaires politiques. Autrement dit, Jacques Bainville n'est pas seulement un historien qui se contenterait de raconter et d'expliquer les événements du passé, mais plutôt un homme qui a puisé dans l'histoire matière à une réflexion essentiellement politique, pour le présent et pour l'avenir. Comme l'histoire est maîtresse de vie selon le vieil adage, elle est peut-être la principale source de réflexion politique, point de vue qui s'est naturellement accordé avec « l'empirisme organisateur » de Charles Maurras. Si Bainville s'intéresse au passé, c'est essentiellement au passé politique, pour en tirer des leçons politiques. Cela paraît évidemment tout à fait bon de ne pas voir dans l'histoire qu'une simple connaissance du passé, mais de chercher à comprendre les événements, leurs causes et leurs conséquences, et d'en tirer des leçons. Mais chez Bainville tout est ramené à des considérations d'ordre exclusivement

politique. La question religieuse, pourtant essentielle, primordiale, décisive, n'a pas la première place dans son œuvre, ou bien elle n'y prend d'importance que quand elle est liée, et comme subordonnée à la question politique. Comme nous le verrons, le problème est là. Bainville a certes la volonté de comprendre les événements, les tenants et les aboutissants, et de trouver un sens à l'histoire, mais sa philosophie de l'histoire refuse de prendre en compte les destinées surnaturelles de l'homme. Or, puisque saint Thomas d'Aquin enseigne que le gouvernement temporel des hommes, ce que nous appelons la politique, doit absolument tenir compte de leur fin surnaturelle, un homme épris de politique ne devrait pas non plus, c'est évident, ignorer cette dimension en histoire. Cette ignorance est ce qui, pensons-nous, a conduit Bainville à poser en histoire des jugements qui contredisent des hommes de foi, comme Dom Guéranger.

Disons, pour terminer cette présentation succincte de l'homme et de son œuvre, que Jacques Bainville, s'il a collaboré avec un Maurras qui n'avait pas la foi, a collaboré aussi avec des catholiques et même des catholiques convaincus, militants, animés de l'ardeur de récents convertis, à savoir Jacques Maritain et Henri Massis. En effet, parallèlement à son travail à l'Action française, Bainville s'est trouvé avec ces deux hommes à la tête de la *Revue universelle* à partir de 1920. Voici ce qu'en a dit lui-même Henri Massis dans *De l'homme à Dieu* (1959), le livre où il évoque le cheminement intellectuel qui l'a conduit au seuil de la conversion :

Opressés par les forces de désintégration qui montaient de toutes parts, ceux qui avaient survécu à la guerre sentaient le besoin de se regrouper pour entreprendre les travaux de réfection indispensable. Servir la vérité qui est la seule force qui rassemble, n'était-ce pas se mettre au service de la vie ? Voilà les sentiments et les idées, les volontés et les nécessités qui ont présidé à la naissance de la *Revue Universelle*, dont je fus appelé à partager la charge avec Jacques Bainville. Le nom de Bainville suffit à définir ce qu'étaient les grandes lignes de la pensée politique, historique, sociale, littéraire, d'une telle publication. Ma collaboration, celle de mon ami Jacques Maritain y ajoutaient un élément qui donna à la Revue son caractère de publication catholique. Ce que Maritain y apportait en propre, c'était un élément neuf, théologique celui-là, le thomisme, un thomisme renouvelé, « antimoderne » sans doute, mais ouvert et soucieux d'intégrer tous les apports nouveaux. [...] Dans la mesure où nous représentions un mouvement d'idées qui tendait à l'ordre universel, nos amis, même incroyants, devaient également se maintenir en liaison étroite avec la pensée catholique, et ils avaient tenu à la prendre à sa source, dans son authentique expression. Mais Jacques Maritain et moi nous voulions davantage : nous n'en escomptions rien de moins qu'une restauration de la métaphysique, tout un redressement doctrinal, l'instauration d'une philosophie politique chrétienne. Nous avions le commun désir de la promouvoir et d'y travailler, Maritain dans l'ordre

des concepts, des principes, moi dans l'ordre de la critique et des applications littéraires ¹.

Cette longue citation peut paraître un peu déconcertante. Constatons tout d'abord que l'allusion faite à Jacques Bainville est assez discrète et laisse entrevoir clairement que Bainville ne fait pas partie des « éléments catholiques » de la revue, puisqu'incontestablement seuls Maritain et Massis sont présentés comme donnant à la revue son caractère catholique. Bainville n'avait pas la foi. Et pourtant il co-dirige avec des catholiques cette revue au programme magnifique et ambitieux, « rien de moins qu'une restauration de la métaphysique, tout un redressement doctrinal, l'instauration d'une philosophie politique chrétienne ». Maritain et Massis ont donc considéré que les questions politiques, historiques, sociales, littéraires, pouvaient être régulièrement abordées dans leur revue par quelqu'un qui n'avait pas la foi, comme s'il pouvait y avoir une politique séparée, une histoire séparée, une littérature séparée. Massis prétend pourtant instaurer une « philosophie politique chrétienne ». C'est contradictoire. A moins que ce soit ce que Massis appelle un « thomisme ouvert »... En tout cas, Henri Massis a eu le temps de réfléchir puisqu'il a écrit cela près de quarante ans plus tard. Qu'étaient alors devenus Bainville et Maritain ? Bainville était mort sans aucun signe de conversion, et Maritain avait dévié comme chacun sait. Voilà le résultat de ce genre de collaboration intellectuelle imprudente.

Revenons aux dernières années de la vie de Jacques Bainville. En 1935, il fut reçu à l'Académie française, trois ans avant Charles Maurras. Il est mort au début de l'année suivante, en février 1936. Ses funérailles ont été un événement assez retentissant ; d'abord parce que, malgré de multiples requêtes, les obsèques religieuses lui ont été refusées, comme elles l'étaient à tous les membres obstinés de l'Action française excommuniés depuis 1927 (sauf exceptions, cela a duré jusqu'en 1939), et d'autre part parce que ce jour-là, la voiture de Léon Blum a voulu traverser le cortège funèbre qui défilait boulevard Saint-Germain, ce qui passa pour une véritable provocation à laquelle ripostèrent les Camelots du Roi qui blessèrent légèrement le sieur Blum. Le soir même le gouvernement prononça la dissolution officielle de la Ligue d'Action française.

Après sa mort, un certain nombre d'articles que Bainville avait écrits ont été regroupés et publiés, comme par exemple dans ce volume édité dès 1937 et intitulé *Lectures*, premier livre posthume, préfacé par Charles Maurras qui exprime le souhait de voir ajoutés à l'œuvre déjà importante du défunt tous les écrits qu'il aurait pu laisser dans ses tiroirs, des lettres, des ébauches d'ouvrages, des annotations. Mais incontestablement, le livre

1 — Henri MASSIS, *De l'homme à Dieu*, N.E.L, 1959, p. 226-227.

qui aura fait passer Bainville à la postérité c'est son *Histoire de France*, publiée en 1924, dont nous allons parler maintenant.

II. *L'Histoire de France de Jacques Bainville*

Il existe actuellement en librairie au moins deux rééditions de *l'Histoire de France* de Jacques Bainville : celle des éditions Godefroy de Bouillon, éditée en 1994 avec une préface d'Olivier Pichon et rééditée en 2003, et celle des éditions Tallandier, dans la collection *Texto* (format de poche), éditée en 2007 avec une préface d'Antoine Probst. L'édition originale date de 1924. Mais il existe aussi une édition abrégée que Bainville avait écrite pour les enfants, la *Petite histoire de France*, également rééditée ; celle-ci a même fait l'objet d'une diffusion originale il y a quelques années sous forme de texte lu par Anne Brassié, et enregistré sur cassette ou CD (réalisation de Marc Geffroy aux éditions du Forum). Ainsi, les personnes bien intentionnées, soucieuses de soustraire la jeunesse à la propagande des manuels officiels, en lui procurant un aliment de substitution qui est une bonne histoire de France, se sont comme naturellement tournées vers celle de Bainville, confirmant ainsi la réputation de l'auteur.

Nous allons donc parcourir l'œuvre majeure de Bainville, sa grande *Histoire de France*, parce que c'est vraiment là que sa pensée se révèle, et nous nous arrêterons à quelques leçons d'histoire, allant du baptême de Clovis à la Révolution, en passant par Philippe le Bel, sainte Jeanne d'Arc, les guerres de religion ou encore la lutte contre la maison d'Autriche. Et nous comparerons avec ce qu'en a dit Dom Guéranger ou d'autres historiens catholiques de la même trempe.

1°) Les origines de la France et le baptême de Clovis.

Le premier chapitre a pour titre « Pendant 500 ans la Gaule partage la vie de Rome ». En quelques pages Bainville nous fait un bel exposé sur les origines gallo-romaines de notre pays, en insistant sur l'apport essentiel de la romanité et sur le danger germain. Il termine par l'arrivée de Clovis, souligne le respect qu'avait le chef franc pour la religion des Gallo-Romains (épisode du vase de Soissons) et en vient à parler de son baptême. A ce stade, on est un peu déçu. Le respect qu'a Clovis pour le catholicisme et le clergé gaulois n'est présenté que comme un calcul politique :

Ce barbare avait le goût du grand et son entreprise n'avait de chances de réussir, de durer et de se développer que s'il respectait le catholicisme.

Saint Rémi est évoqué, mais pas un mot sur sainte Clotilde, sur ses prières, sur son oblation pour la conversion de son mari. Bainville ajoute

très brièvement : « Il fallait encore que Clovis se convertît ». Que signifie ce « il fallait » dans l'esprit de Bainville ? Volonté de Dieu ? Condition nécessaire pour le salut du chef franc et des siens ? Nécessité purement politique ? Déterminisme, fatalité ? L'explication n'est pas donnée. Au lecteur d'interpréter comme il voudra. La suite est encore plus déconcertante :

Sa conversion fut admirablement amenée. Ce barbare savait tout : il recommença la conversion de l'empereur Constantin sur le champ de bataille.

Autrement dit, Clovis aurait en quelque sorte organisé sa propre conversion en rejouant la scène de la conversion du grand empereur. Clovis est le principal acteur de sa propre conversion, il n'est pas question de grâce, de Providence, d'effet miraculeux. « [...] A Tolbiac, il fit vœu de recevoir le baptême s'il était vainqueur. » Vœu à qui ? Et la célèbre prière adressée au « Dieu de Clotilde » comme l'a rapporté saint Grégoire de Tours ? Bainville n'en dit pas un mot. Jacques Bainville a totalement escamoté la dimension surnaturelle de cet épisode. Ignorer le surnaturel dans un cas de conversion et de baptême, c'est un peu gênant... La grande leçon donnée par Bainville à travers cette fin de chapitre c'est que, à l'origine de la France, il y a comme un double caractère : la romanité et la monarchie. Il dit, bien sûr, que la religion de la France ne peut être que le catholicisme, depuis cette origine lointaine, mais dans le fond, parce que ce catholicisme est romain, et non pas parce qu'il est chrétien, qu'il est la religion du vrai Dieu fait homme, la seule vraie et obligatoire. Il écrit : « Comme sa civilisation sa religion est romaine », surtout semble-t-il dans l'esprit de Bainville parce que l'Église a hérité de la Rome antique, elle-même héritière de l'hellénisme. Quant au pouvoir monarchique, « il tendra à réaliser l'unité de l'État, idée romaine aussi » dit Bainville. On voit ici que le monarchisme de Bainville, comme celui de Maurras, a pour conception de l'État celle des Romains ; Bainville verra donc dans le retour au droit romain pratiqué par les légistes du 14^e siècle un progrès pour la monarchie qui atteindra logiquement son apogée à l'époque moderne, à partir de Louis XIV. Bainville comme Maurras aura plus d'admiration pour la monarchie absolue du Roi-Soleil représenté parfois sous les traits d'un empereur romain, que pour la royauté de saint Louis qui coïncidait si bien avec les conceptions de saint Thomas d'Aquin sur le meilleur des régimes politiques.

Une autre idée est chère à Bainville : l'ennemi de la France ce sera toujours l'Allemagne, c'est comme une loi inscrite dans la nature. Il l'écrit très nettement : « à Tolbiac [...] l'ennemi était l'Allemand. » Et on a l'impression ici que Bainville se mord à peine les lèvres pour ne pas dire « le Boche » ! Il ajoute : « [...] Clovis avait mis en fuite l'envahisseur éternel, il avait chassé au delà du Rhin l'ennemi héréditaire. » Pour une fois que Bainville fait allusion à l'éternité, c'est simplement pour qualifier l'envahisseur allemand. Désormais les Allemands sont marqués au fer rouge et ils garderont cette empreinte dans toute l'œuvre de Bainville.

On cherchera en vain une quelconque allusion au couronnement de Clovis par saint Rémi, au sacré et à la sainte Ampoule dans la grande *Histoire de France*. Bainville n'en dit pas mot. Et pourtant il n'y a rien de plus beau dans toute la vie de Clovis que ces journées de la Vigile et de Noël 496, l'illumination miraculeuse de l'église Notre-Dame, l'émerveillement du chef des Francs, la grandeur de saint Rémi, ses paroles prophétiques, son testament, la sainte Ampoule apportée par une colombe. Voilà ce qu'il faut raconter à nos enfants, parce que c'est la vérité, et que c'est beau, que tout y est baigné de surnaturel. Il est vrai que Bainville en parle un peu, mais de manière incomplète, dans sa *Petite histoire* écrite pour les enfants. Mais pourquoi l'oublie-t-il quand il s'adresse aux adultes ? Pourtant Bainville a lu saint Grégoire de Tours, puisqu'il fait allusion à lui, une fois, en des termes presque méprisants, à propos des petits chefs Francs qui furent tués sur l'ordre de Clovis : « le bon Grégoire de Tours [en] a laissé un naïf récit » dit-il... Sous la plume de Bainville le saint évêque de Tours devient le « bon Grégoire », et sa célèbre *Historia francorum* un « naïf récit ». Les récits naïfs sont à la rigueur bons pour émerveiller les enfants, comme les contes, mais l'on n'y croit pas sérieusement. Bainville élimine donc le surnaturel de ses réflexions sérieuses. Ce premier chapitre apparaît surtout comme une réflexion politique sur l'histoire, née d'une intelligence privée des lumières de la foi ou qui n'en tient pas compte.

C'est ce que déplorait d'avance Dom Guéranger. Il écrivait en 1858 : « De même que pour le chrétien la philosophie séparée n'existe pas, de même, pour lui, il n'y a pas d'histoire purement humaine. L'homme a été appelé à l'état surnaturel ; cet état est la fin de l'homme ; les annales de l'humanité doivent en offrir la trace. [...] Il n'y a donc pas, il ne peut donc pas y avoir de véritable connaissance de l'homme, en dehors du point de vue révélé. [...] La grâce, la présence ou l'absence de la grâce, entrent en première ligne dans l'étude anthropologique. [...] Mais si l'homme ne peut être connu en entier sans le secours de la lumière révélée, s'imagine-t-on que la société humaine, dans ses phases diverses que l'on appelle l'histoire, pourra devenir explicable si l'on n'appelle pas au secours ce même flambeau divin qui nous éclaire sur notre nature et nos destinées individuelles ? [...] L'histoire doit donc être chrétienne si elle veut être vraie ; [...] et tout système historique qui fait abstraction de l'ordre surnaturel dans l'exposé et l'appréciation des faits, est un système faux, qui n'explique rien [...] ¹ »

¹ — Dom Prosper GUÉRANGER, « Le surnaturel dans l'histoire », dans *Jésus-Christ, roi de l'Histoire*, Association Saint-Joseph, Saint-Macaire, 2005, p. 26-28.

2°) Le règne de Charlemagne.

Dans le chapitre de Bainville sur « La grandeur et la décadence des Carolingiens » il y a de bonnes choses. Bainville n'ignore pas le lien particulier qui s'est noué alors entre la papauté et la France :

Pépin constitue et garantit le pouvoir temporel des papes. Par là, il assure la liberté du pouvoir spirituel qui, dans la suite des temps, échappera à la servitude de l'Empire germanique.

Bainville en profite évidemment pour rappeler que le mal vient toujours des Allemands... Il ne manque pas non plus de voir dans l'alliance du royaume des Francs avec la papauté un atout politique. Mais il continue avec l'idée que l'Empire d'Occident est redevenu l'Empire de la chrétienté grâce à l'alliance des Carolingiens avec l'Église. Dans la suite du récit, Bainville s'en tient comme d'habitude à des considérations purement temporelles, politiques ou militaires, sans plus faire allusion à la belle collaboration entre l'Église et l'Empire, entre Charlemagne et le pape ou ses évêques, comme il apparaît souvent dans les textes des capitulaires. D'avance, Dom Guéranger condamnait cette présentation incomplète, tronquée, du règne de Charlemagne :

Aucun (des historiens naturalistes) n'a fermé les yeux sur la grandeur du règne de Charlemagne, ni sur les qualités d'un tel législateur et d'un tel guerrier ; mais a-t-on tout dit sur Charlemagne, tant que l'on n'a pas assigné la source de ses hautes pensées, le mobile auquel il a obéi toute sa vie ? Un historien véridique et sérieux doit rendre raison du caractère de son héros, et donner l'explication de sa politique et de ses actes. Or, que trouvons-nous dans Charlemagne, sinon un chrétien, un enfant de l'Église, portant le sceptre et maniant le glaive pour étendre et affermir sur la terre le règne de Jésus-Christ, dont il se déclare en propres termes le Champion ? Nous avons sa législation dans les capitulaires ; quelle plus haute préoccupation y découvrons-nous, sinon celle de voir ses peuples marcher dans la voie du salut éternel ? Que l'Église soit écoutée et obéie, que les vices condamnés par le christianisme soient proscrits, les vertus chrétiennes encouragées, tel est le but de ses constants efforts. Il règne avec gloire, mais il règne au nom du Christ, et pour le Christ, qui lui a donné l'onction royale. Ses conquêtes ont pour premier but d'étendre l'empire de la Croix ; sa protection sur les chrétiens s'exerce jusque dans les contrées où ses armes et sa domination ne s'étendront jamais ; et le Calife, qui comprend ce serviteur du Christ mieux que ne le comprennent nos historiens, rend hommage à cette foi profonde, à ce zèle d'apôtre, en faisant déposer aux pieds du chef des Francs les clefs de l'église du Saint-Sépulcre. [...] certes, quiconque l'a étudié dans ses œuvres demeurera convaincu que rien ne lui fut tant à cœur, dans tout le cours de sa vie, que l'avancement du royaume de Dieu ici-bas. Mais ce qui surtout est caractéristique de Charlemagne, c'est de voir ce prince occupé de l'Église autant que le plus zélé des évêques de son temps, mais toujours respec-

tueux pour les libertés de cette fille du ciel, et n'ayant jamais abusé contre elle ni de la reconnaissance qu'elle lui porta constamment, ni de l'étendue d'un pouvoir que lui seul était à même de modérer. Jamais l'Église ne fut plus libre sur la terre que sous le règne d'un prince qui, jusqu'ici, est demeuré le plus puissant de tous les princes, après les empereurs de l'ancienne Rome. Terrible à ses ennemis, obéi partout, admiré dans le monde entier, il s'inclina toujours devant la direction du pontife romain. [...] Il aime Rome comme un fils dévoué, et il en légua la défense à ses enfants. Un prince aussi profond dans le gouvernement des choses humaines n'ignorait pas que la conscience des sujets obéit non au prince, mais à la puissance spirituelle ; jamais cependant il n'eut la faiblesse de jalouser une autorité qu'il savait supérieure à la sienne. Il sut se contenter de la part de puissance que Dieu donne aux rois, et de celle que l'Église délègue librement aux princes chrétiens, les faisant évêques du dehors. C'est dans cette modération, au faite même de l'autorité et de la considération, lorsque la terre entière se taisait devant lui, qu'il faut sentir et admirer le caractère de Charlemagne, ses égards de toute nature envers l'Église, sa délicatesse à l'endroit de cette reine désarmée. Que l'on cherche dans l'histoire, que l'on compare, et que l'on dise s'il eut jamais son pareil en puissance et en humble déférence pour la suprématie spirituelle. Charlemagne est là tout entier, et l'historien qui ne saisit pas ces traits, qui ne les met pas en lumière dans ses récits a manqué son but. Mais où trouverons-nous aujourd'hui l'historien fidèle de ce prince ? Sans doute, on ne passe pas entièrement sous silence les faits qui constatent la piété personnelle de Charlemagne ; mais reconnaître cette piété comme la raison de sa vie entière, comme le secret de ses œuvres, comme l'explication de sa politique, c'est ce qu'on ne fait pas ¹.

Cet extrait de l'article de Dom Guéranger sur « Charlemagne et le Saint Empire » montre bien que Jacques Bainville a, comme dit Dom Guéranger, manqué son but. C'est Dom Guéranger qui donne la connaissance la plus complète de ce qu'a été le grand empereur chrétien et la meilleure compréhension de son règne. Bainville ne voit que la « partie émergée de l'iceberg », à la rigueur ; son exposé est très réducteur et ignore pratiquement l'essentiel. Quant au style, celui de Bainville apparaît par contraste comme assez terne par rapport aux paroles éclairantes et tellement plus enthousiasmantes de Dom Guéranger.

3°) Philippe le Bel.

Bainville a consacré un chapitre unique au règne des Capétiens qui se sont succédé depuis Hugues Capet jusqu'à la Guerre de Cent ans : « Pendant 340 ans l'honorable maison capétienne règne de père en fils. » Il ne manque pas heureusement de rendre hommage dans ce chapitre à saint

¹ — Dom GUÉRANGER, « Charlemagne et le Saint-Empire », 7 novembre 1858, *Ibid.* p. 113-115.

Louis, comme l'avait fait aussi d'ailleurs l'historien très républicain et passablement romantique du 19^e siècle Jules Michelet. Saint Louis fait l'unanimité. Bainville n'accorde pourtant que trois pages et demie à saint Louis, autant qu'à son grand-père le vainqueur de Bouvines, contre six pages à Philippe le Bel, son petit-fils terrible, roi qui semble intéresser particulièrement Jacques Bainville et que celui-ci rapproche de Louis XIV. « A beaucoup d'égards il y a une curieuse ressemblance entre le règne de Philippe le Bel et celui de Louis XIV » dit-il.

Bainville se lance donc avec plaisir dans un exposé sur la politique de Philippe le Bel, sur les affaires de Flandres et ses relations avec l'Angleterre ou les seigneurs allemands. Enfin il aborde la question de la crise avec la papauté. Ce passage mérite d'être cité entièrement, car il révèle bien ce que pense Bainville de Philippe le Bel et de Boniface VIII, et comment il conçoit les relations entre l'Église et l'État :

Ces affaires furent une des causes de la célèbre dispute qui éclata entre le pape et Philippe le Bel. Boniface VIII avait pris fait et cause pour le comte de Flandre et sa fille que le roi avait traités en rebelles et qu'il gardait prisonniers. En somme, le pape, chef suprême de la chrétienté, victorieux dans sa longue lutte avec les empereurs germaniques, trouvait naturel de contrôler les gouvernements. C'est ce que Philippe le Bel n'accepta pas et, contre la papauté, il défendit les droits de la couronne et l'indépendance de l'État français. Boniface VIII s'était mêlé de choses qui ne le regardaient pas. Il ne se contentait pas de reprocher à Philippe le Bel d'avoir touché ou saisi les revenus de l'Église, - le grand souci du roi, tandis qu'il était aux prises avec les difficultés européennes, étant de ne pas laisser sortir d'argent de France. Le pape critiquait le gouvernement de Philippe le Bel, l'accusait d'oppression et de tyrannie, intervenait même dans les finances puisqu'un de ses griefs était l'altération des monnaies, mesure nécessaire par la guerre, elle aussi : car, en ce temps-là, où l'on n'avait pas la facilité d'imprimer des billets de banque, on mettait moins de métal précieux dans les pièces de monnaie, ce qui était la forme ancienne de « l'inflation monétaire ». Philippe le Bel reçut mal ces remontrances et la France les reçut aussi mal que lui. Pour frapper les imaginations, comme s'y prendrait aujourd'hui la presse, le roi publia de la bulle *Ausculda fili* un résumé qui grossissait les prétentions du pape. Il répandit encore [...] une réponse insolente où Boniface était appelé « Sa Très Grande Fatuité » tandis que Philippe ne lui donnait que peu ou point de salut. Enfin, pour mieux marquer qu'il avait la France derrière lui, le roi convoqua des états généraux. [...] Nobles, bourgeois, clergé même, tous approuvèrent la résistance de Philippe le Bel au pape. Le roi de France « ne reconnaissait point de supérieur sur la terre », c'est l'expression dont Bourdaloue s'est servi plus tard, pour donner, en exemple agréable à Louis XIV, la « vigueur » avec laquelle saint Louis avait agi pour défendre les droits de la couronne. Une tradition de la monarchie et de l'État français s'était formée. Boniface VIII, qui avait une grande force de caractère, n'était pas homme à céder. Il maintint sa prétention de convoquer à Rome un concile pour juger le Capétien et « aviser à la réforme du royaume ». Philippe le Bel était menacé

d'excommunication s'il refusait de laisser partir pour Rome les prélats français. Toutefois, il chercha à négocier. Sa nature le portait à épuiser les moyens de conciliation avant de recourir aux grands remèdes. C'est seulement quand il vit que le pape était résolu à l'excommunier et à user contre lui de ses forces spirituelles, ce qui eût peut-être amené un déchirement de la France, que Philippe prit le parti de prévenir l'attaque et de frapper un grand coup. Il était temps, car déjà la parole pontificale agissait et le clergé, les ordres religieux, les Templiers surtout hésitaient à suivre le roi et à donner tort à la papauté. C'est alors que le chancelier Guillaume de Nogaret se rendit à Rome, trouva Boniface VIII à Anagni et s'empara de sa personne. Délivré, le pape mourut d'émotion quelques jours plus tard (1303). Cette audace, cette violence étonnèrent l'Europe. On avait vu un César germanique s'humilier à Canossa devant Grégoire VII. Le roi de France triomphait. Il avait osé faire violence au pontife sans rompre le mariage des fleurs de lis avec la papauté. Les bulles de Boniface VIII étaient annulées. Le roi de France était maître chez lui. Il avait joué gros jeu pour sauver son autorité et l'unité morale du royaume. Le signe de sa victoire, ce fut que Clément V, ancien archevêque de Bordeaux, passa pour un pape français et s'établit en Avignon. Pendant trois quarts de siècle, les papes y resteront sous la protection de la monarchie française.

Voilà, c'est simple, Philippe le Bel a eu raison sur toute la ligne : ses prétentions sur la Flandre, ses dépenses excessives, son impôt levé sur le clergé, sa dévaluation de la monnaie, sa falsification de la bulle du pape pour tromper l'opinion publique, ses injures à l'encontre du souverain pontife, les violences faites à la personne même de Boniface VIII à Anagni, enfin l'installation des papes en Avignon, tout cela est pour Bainville parfaitement justifié. Philippe le Bel est vraiment un héros, il est présenté comme celui qui va chercher au maximum la conciliation (tandis que Boniface VIII a l'air buté), qui a sauvé l'unité française alors que le pontife romain la mettait en péril... Bainville ajoute :

Ce que nous trouvons sous ce règne, nous le retrouverons à toutes les époques où le péril extérieur, la nécessité de défendre le pays et d'accomplir une grande tâche nationale, ont conduit le gouvernement français à des mesures d'exception et à ne reconnaître pour loi que celle du salut public.

On se demande en lisant cela si Bainville ne rejoint pas tout bonnement Robespierre. Mais le fond de sa pensée et ses principes sur l'Église et l'État se révèlent dans quelques-unes de ses formules :

Boniface VIII s'était mêlé de choses qui ne le regardaient pas.
Le roi de France ne reconnaissait point de supérieur sur la terre.
Une tradition de la monarchie et de l'État français s'était formée.
Le roi de France était maître chez lui.

D'où viennent donc ces principes ? Qui les a décrétés ? Sont-ils de droit divin ? Dans quel dogme sont-ils enfermés ? On ne voit comme origine à

ces principes que le césarisme des légistes issu d'un droit romain antique imparfaitement christianisé. Voilà la source de ces conceptions qui se sont affirmées ensuite à travers la fin du Moyen-Age, la Renaissance paganisante, l'absolutisme et le gallicanisme politique de Louis XIV, jusqu'à Bainville et jusqu'à nos jours. En face il y a les conceptions catholiques, fondées sur la Révélation et la Tradition, la doctrine des deux glaives rappelée par Boniface VIII et plusieurs de ses successeurs aux époques de chrétienté. Dom Guéranger fait partie de ceux qui n'ont pas oublié ces principes catholiques. S'il avait lu Bainville, il aurait fulminé.

On en a la preuve dans un article sur Philippe le Bel et Boniface VIII écrit par Dom Guéranger en 1859¹. Comme Bainville, il reconnaît une certaine ressemblance entre ce règne et celui de Louis XIV, mais ce n'est pas pour les admirer. Dans cet article, la pensée de Dom Guéranger s'oppose radicalement à celle de Bainville :

La fin du 13^e siècle présente plus d'une analogie avec celle du 18^e [écrit Dom Guéranger, semble-t-il d'accord avec Bainville ; mais il ajoute :] on y sent également dans la société l'affaissement du principe surnaturel ; et l'année 1270, qui vit la mort de saint Louis, forme un point d'arrêt, comme l'année 1660, époque de la mort de saint Vincent de Paul, en est un autre. En-deçà de ces deux dates, la vie chrétienne règne avec une surabondance marquée ; au-delà, on la voit diminuer sensiblement ; et la révolution qui s'opère est marquée, aux deux époques, par certains faits caractéristiques dont il est impossible de méconnaître la portée.

Dom Guéranger juge tout de suite les choses en chrétien : il se réjouit de voir qu'il y a eu une époque de grande foi, et il déplore qu'à l'époque suivante la ferveur et l'esprit surnaturel aient décliné. Bainville ne voit pas les choses ainsi. Ce qui compte par-dessus tout pour lui, c'est l'État français, sa grandeur, sa force, son indépendance, ou du moins l'idée qu'il s'en fait (car la vraie grandeur de la France, elle existe, c'est lorsqu'elle est fidèle à l'Église). Dom Guéranger explique ensuite :

Dans la lutte de Philippe et de Boniface, le désaccord fut surtout entre les principes, et c'est ce qui donne tant d'importance à ce démêlé. L'historien naturaliste n'hésite pas à donner tort au pape dans la querelle ; ce qui équivaut à dire que les principes soutenus et appliqués par Boniface VIII étaient faux.

On a l'impression que Dom Guéranger parle de notre historien. Il suffirait de remplacer l'expression « L'historien naturaliste » par le nom de « Bainville ». Or l'article date de 1859, ce qui montre qu'au fond Bainville n'est pas si original, puisqu'il ne fait que répéter ce qu'écrivaient les historiens naturalistes en plein dix-neuvième siècle, soixante cinq ans plus tôt. Ensuite Dom Guéranger rectifie :

¹ — *Ibid.* p. 143-151

L'historien chrétien, et sur cette thèse d'histoire nous en avons fort peu, n'y va pas si vite. Pour lui, d'abord, un pape est toujours un pape, c'est-à-dire un père de la chrétienté, dont il ne faut abandonner la cause qu'à bon escient. [...] [ensuite] ici il y a plus qu'une affaire personnelle. Boniface VIII est un des anneaux de la chaîne qui nous rattache à Jésus-Christ par saint Pierre ; mais il est autre chose encore. Ce pontife est un des législateurs principaux de l'Église catholique. [...] Boniface VIII est demeuré impopulaire. La chose est à tel point qu'il ne manque pas d'historiens qui, après avoir relevé les côtés détestables de Philippe le Bel, ne voient plus en lui qu'un prince sage et parfaitement moral, dès qu'il s'agit de ses résistances et de ses violences à l'égard du pontife romain. Qu'a donc fait ce pauvre Boniface VIII ? Rien autre chose que ce qu'eût fait en sa place Innocent III. À la fin du 13^e siècle, il a soutenu et appliqué ce que ses prédécesseurs soutenaient et appliquaient dans le cours de ce même siècle. Où est le mal ? On nous répond à cela, d'un ton triomphant, qu'il aurait dû marcher avec son siècle. Cela est aisé à dire. Depuis soixante-dix ans, bien des gens et bien des choses marchent avec le siècle, c'est-à-dire marchent tantôt en avant, tantôt en arrière, tantôt à droite, tantôt à gauche ; de bonne foi, l'Église, la papauté, peuvent-elles, sans perdre le respect d'elles-mêmes, se soumettre à de pareilles évolutions ? Ce système de bascule, au moyen duquel on se montre tour à tour sur un terrain et sur un autre, peut-il convenir à la puissance la plus morale qui soit sur la terre ; à une puissance dont la moralité inviolable sur les principes est le boulevard de la société ? Ainsi donc, parce qu'il aura plu à quelques jurisconsultes français qui entouraient Philippe le Bel de reconstituer sur un nouveau plan le droit public de la chrétienté, de substituer l'autorité royale, qu'ils exploitaient à leur profit, à l'autorité spirituelle, dont ils se déclaraient les rivaux désormais implacables, Rome eût dû déchirer à l'heure même ses décrétales, et déclarer au monde chrétien qu'elle abdiquait dès lors entre les mains d'un Pierre Flotte et d'un Guillaume de Nogaret, les principes en vertu desquels elle avait jusqu'alors exercé sa prérogative de modératrice universelle ? Il est évident qu'on n'y a pas réfléchi, autrement on se formerait de l'Église et de la papauté une idée bien mesquine, et, je le répète, bien peu morale. [...] Quant aux termes de la question entre Philippe le Bel et Boniface VIII, ils sont des plus simples. Philippe entendait se conduire à l'égard des biens de l'Église comme s'ils eussent été sa propriété, et le pape s'élevait contre cette prétention. On comprend aisément qu'un prince qui porte dans l'histoire le nom de Faux Monnayeur, parce qu'il avait su altérer les monnaies de son royaume jusqu'à les réduire au septième de leur valeur, trouvât très commode de lever sur les biens ecclésiastiques tous les subsides que bon lui semblait ; mais Boniface VIII pouvait-il s'exempter de protester contre une licence qui faisait changer de nature aux biens sur lesquels elle s'exerçait ? Dira-t-on que, par cette conduite, le pontife laissait le royaume en souffrance, par cela seul qu'il s'opposait aux contributions levées sur le clergé français ? Ce serait une grande injustice ou une profonde ignorance de soutenir une telle assertion. Boniface VIII allait au-devant des désirs du Roi ; il lui octroyait tout pouvoir pour les levées d'argent dont ce prince pourrait avoir besoin pour les nécessités de son État ; il allait même jusqu'à le dispenser du contrôle du Saint-Siège dans l'application de cette conces-

sion, qui, cependant, ouvrait la porte à mille exactions de la part d'un prince dont la délicatesse ne fut jamais le fort ; mais le pape voulait que la nature des biens ecclésiastiques ne fût pas altérée ; appuyé sur la jurisprudence canonique de huit siècles, exposé aux regards du monde chrétien tout entier, chargé de la plus grave responsabilité devant Dieu et devant les hommes, il proclama jusqu'à la fin et à travers les plus rudes épreuves l'indépendance, et, partant, la réalité de la propriété de l'Église. C'était la même thèse que soutinrent Innocent XI en face de Louis XIV, en 1681, dans l'affaire de la Régale, et Maury contre Mirabeau à l'Assemblée constituante. C'est une vérité banale à force d'avoir été répétée, que la première et la plus féconde manifestation du socialisme a été la confiscation des biens d'Église en France, en Piémont et ailleurs. L'immunité de ces biens était conservatrice de leur caractère de vraie propriété ; une fois dépouillés de leur privilège canonique et légal, ils demeureraient exposés en proie ; et après les taxes arbitraires est venue tout naturellement la confiscation avec ses suites. On se rappelle que Louis XIV, dans ses instructions à son petit-fils sur le gouvernement, déclare sans aucunes ambages que les biens de l'Église appartiennent au roi, qui en laisse jouir le clergé. Du roi à l'État, le passage était facile ; il n'y avait là qu'une question de mots, et l'Assemblée constituante n'eut qu'à réduire le principe en acte.

Remarquons au passage que d'après ce que dit Dom Guéranger, les erreurs qui ont préparé de loin la Révolution sont au contraire, pour Bainville, des principes auxquels il faut adhérer de toute son âme. Puis Dom Guéranger continue - il faudrait tout lire - en expliquant en véritable connaisseur le droit de l'Église, en ce qui concerne les immunités ecclésiastiques, les propriétés, les privilèges, etc. Il en montre tout le bien-fondé et il tire des conclusions sur l'époque contemporaine en démontrant que le respect de ce droit aurait empêché qu'apparaisse un jour le socialisme. Et voilà Bainville qui sans le savoir, après avoir rejoint le camp des lointains précurseurs de la Révolution, rejoint celui des précurseurs du socialisme qu'il prétend pourtant combattre ! Terminons par une phrase de Dom Guéranger :

Au reste, les ennemis de l'Église et ceux qui la trahissent, sans se dire ses ennemis, ne s'y sont jamais trompés. Ils ont toujours eu des applaudissements pour Philippe le Bel et des insultes pour sa victime.

Alors choisissons notre camp.

Deux mois après avoir écrit cet article, Dom Guéranger en écrivit un autre sur la question des papes en Avignon. Il commence par ces mots :

La funeste victoire que Philippe le Bel remporta sur la papauté en la personne de Boniface VIII, fut le premier acte de la grande tragédie dont nous sommes aujourd'hui acteurs ou victimes. Le second fut le séjour des papes à Avignon, et c'est encore à Philippe le Bel qu'on en doit faire remonter la responsabilité. Non content d'avoir abaissé la royauté, il en fit sa captive.

Bainville avait écrit que les papes étaient en Avignon « sous la protection de la monarchie française »... On retrouve dans l'article de Dom Guéranger, qu'il faudrait analyser entièrement, la même opposition radicale aux idées que Bainville développera plus tard, mais aussi toujours des connaissances complètes et précises, des distinctions, une grande richesse dans les explications, une grande intelligence vraiment éclairée.

4°) Sainte Jeanne d'Arc, le XVI^e siècle, Westphalie.

Les articles rédigés par Dom Guéranger de 1857 à 1860, réédités en 2005, sur ces questions historiques et sur le sens chrétien de l'histoire, ne traitent pas des événements allant au-delà du 14^e siècle. Dom Guéranger n'a parlé de Charlemagne, de Philippe le Bel ou de la papauté d'Avignon qu'à titre d'exemples, mais il s'est surtout attaché à dénoncer le naturalisme en histoire et à restaurer la bonne théologie de l'histoire, sans manquer de rappeler les historiens chrétiens à leurs devoirs.

Mais si l'on a bien compris l'enseignement de Dom Guéranger, on peut continuer l'examen critique de l'œuvre de Bainville et dépister l'erreur. D'autant que nous avons pour nous y aider de bons historiens catholiques qui ont travaillé dans le sillage de Dom Guéranger avec un véritable esprit de foi et une grande rigueur intellectuelle, comme Mgr Henri Delassus, par exemple, et tous les grands auteurs d'histoire ecclésiastique, l'abbé Boulenger, Dom Charles Poulet, Rohrbacher, etc.

Au sujet de sainte Jeanne d'Arc, par exemple, il y a une différence profonde entre Bainville et Mgr Delassus. Bainville admire sainte Jeanne d'Arc, heureusement. Mais n'oublions pas que celle-ci fait à peu près l'unanimité chez les Français, qu'elle est considérée comme une héroïne nationale par la République elle-même. Est-elle cependant admirée pour de bonnes raisons ou pour toutes les bonnes raisons et spécialement les meilleures ? Bainville évoque un peu le mystère dans la vie de sainte Jeanne d'Arc, il écrit une fois « ses voix », « ses saintes », utilise deux fois le mot « miracle », une fois le mot « martyr », mais c'est à peu près tout pour le surnaturel où il passe très vite. Jamais il n'écrit « Dieu », « Jésus-Christ », pour évoquer Jeanne qui pourtant n'avait presque que ces mots sacrés à la bouche. Il parle en revanche des « pressentiments » de Jeanne, tendant à la « séculariser », si l'on peut dire, ou du moins à atténuer l'auréole de surnaturel qui enveloppe toute sa mission. Pas une fois il ne cite les paroles de la sainte qui continuellement dit agir au nom du Roi du Ciel. Pour lui, quel est l'essentiel de la mission de la sainte ? C'est de restaurer la monarchie. Il a cette formule : « Le principe sauveur, la monarchie, est désigné. » C'est la monarchie qui sauve, rien de plus. Il est bien évident que l'affirmation de la royauté légitime avait son rôle à jouer à ce moment-là dans le salut de la France, mais en raison de principes supérieurs, surnaturels ; Bainville, une

fois de plus, ignore totalement cette dimension. Quant à l'attitude de Jeanne vis-à-vis du Dauphin, elle se résume à lui rendre confiance en lui. Pas question donc de confiance en Dieu, de révélation ou de confirmation de la volonté divine sous la plume de Bainville. Au contraire Mgr Delassus voit dans la mission de sainte Jeanne d'Arc une affirmation de la doctrine du Christ-Roi. La Pucelle demande au dauphin Charles la couronne pour la lui rendre au nom du Christ le Roi du Ciel, et tout est là. Le roi de France ne doit régner qu'au nom de Jésus-Christ et pour Jésus-Christ.

[Jeanne] se fit le prédicateur inlassable de la souveraine royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Roi des rois, et tout particulièrement suzerain des rois de France, fils aînés de son Église. Elle prêcha, elle prêchera de nouveau cette vérité en laquelle seule est le salut de la France, de la chrétienté et du monde,

écrit Mgr Delassus. Et c'est ce que signifie son livre : *La mission posthume de sainte Jeanne d'Arc et le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ*¹. D'ailleurs, ce livre est très utile car il présente à la fois la doctrine du Christ-Roi et l'histoire de la Chrétienté et de la France jusqu'à Charles VII avec un regard chrétien. Mgr Delassus marche sur les traces de Dom Guéranger, il est un de ces historiens chrétiens que le fondateur de Solesmes appelait de ses vœux. Nous ne pouvons donc pas faire confiance à Bainville pour comprendre vraiment sainte Jeanne d'Arc, ni même pour connaître certains faits incontournables de son existence.

On pourrait continuer à comparer *l'Histoire de France* de Jacques Bainville avec certains chapitres de Mgr Delassus dans sa *Conjuration anti-chrétienne*, par exemple sur la Renaissance. Nos conclusions seraient les mêmes. Bainville ne traite les règnes de Charles VIII, Louis XII, François 1^{er} et Henri II que du point de vue des affaires politiques. Pas un mot sur ce que fut la Renaissance, ou plutôt la Rechute selon le mot célèbre de Chesterton, et son apparition en France, la résurgence du paganisme dans les arts et les lettres, l'humanisme ou l'anthropocentrisme, en France le cercle de Meaux, le goût excessif des nouveautés ou plutôt d'horreurs vieilles comme le diable, l'astrologie, la cabbale, et toute cette dangereuse ébullition des esprits s'accompagnant de décadence des mœurs... Bainville n'en parle pas du tout pour nous faire comprendre l'histoire de la France au 16^e siècle. C'est pourtant essentiel pour cette époque et pour la suite. Bainville n'en tient absolument pas compte ; l'essentiel pour lui c'est la rivalité avec Charles Quint, nos frontières de l'est, les batailles et les traités... Il n'y a qu'une vérité importante qu'il n'a pas oubliée, c'est de dire que de cette époque date la fin de la chrétienté. Il le dit en effet juste après avoir parlé de l'alliance de François 1^{er} avec le Turc. Et cette alliance, bien sûr, il la justifie autant que possible, un peu gêné : à qui la faute ? Aux Allemands !

1 — Réédité par les éditions Sainte-Jeanne-d'Arc, Villegenon, 1983.

La conception de la République chrétienne était abolie, écrit-il. Elle l'était par le germanisme lui-même qui posait à la France une question de vie ou de mort, lui ordonnait de se défendre.

Évoquant la suite du 16^e siècle, Bainville ne montre heureusement pas de sympathie pour les protestants. Mais c'est surtout parce qu'ils risquent de diviser le royaume ou qu'ils formeront un État dans l'État ; Bainville voit bien le mal politique, il ne voit pas d'abord le mal spirituel, le gravissime danger de voir la foi reculer ou se perdre en France. Et il place la monarchie au-dessus de l'Église quand il écrit au début du chapitre sur les guerres de religion :

Il y a deux grands camps par la France. La monarchie, fidèle à son rôle national, s'efforcera de maintenir l'équilibre et de rester au-dessus des factions.

Bainville n'a pas de sympathie pour la Ligue catholique, et pour jeter sur elle la suspicion, il fait allusion aux sentiments républicains de certains ligueurs. La Ligue n'avait pas à dicter à Henri III sa politique ? Soit. Mais alors, qui pouvait l'éclairer ? Pas un mot dans Bainville sur les efforts continuels des papes pour encourager Charles IX et Henri III à la lutte, pas une seule allusion, par exemple, à toutes ces lettres que saint Pie V écrivait au jeune Charles IX dans les années qui précédèrent la Saint-Barthélémy (nous en avons retrouvé plus d'une trentaine). La religion catholique est en danger en France, mais aux yeux de Bainville cela semble être moins grave que de voir la monarchie malmenée. Il ne voit pas que c'est en sauvant la foi que la royauté très chrétienne se maintiendra, comme l'avait laissé entendre jadis saint Rémi. Charles IX et Henri III ne pouvaient-ils pas maintenir la monarchie en se montrant les champions du catholicisme et les ennemis intransigeants du parti calviniste ? Saint Pie V avait pensé qu'il était encore possible de sauver la situation en combattant sans trêve pour une victoire totale dans une guerre juste. Mais il n'a pas été écouté. Alors, quand on laisse tomber la prudence surnaturelle, il ne reste que la prudence humaine, finalement charnelle, diabolique. Charles IX, poussé par Catherine de Médicis, assassine Coligny, chef des calvinistes, et c'est le massacre de la Saint-Barthélémy ; puis Henri III en vient, lui, à assassiner un cardinal de la sainte Église, avec le duc de Guise son frère, chef des Ligueurs catholiques. Et Bainville suit froidement la pente de la logique du crime, pense qu'il vaudra encore mieux s'allier sur le tard avec le Béarnais hérétique, quand les catholiques auront été poussés à bout, et il qualifie même l'assassinat des Guise « d'acte sauveur ». « Pour sauver la monarchie et l'État il n'y avait que l'assassinat politique » écrit-il. Voilà la morale de Bainville. Pour Bainville, le grand malheur d'Henri III fut d'avoir vu le sceptre lui échapper des mains : « Il n'était plus maître en France ». C'est vrai, mais c'était une conséquence de ses actes et de ceux de son prédécesseur. Pour retrouver le sceptre et affermir le trône, il fallait refaire l'alliance

avec l'autel, prendre résolument la croix et la bannière. C'est ce que Bainville, déjà, n'avait pas vu dans la mission de sainte Jeanne d'Arc et le sacre de Charles VII. « Les hommes combattront et Dieu donnera la victoire. » Bainville ne voit que des combats sans Dieu, et des obstinations sanglantes.

Dieu seul pourtant pouvait sortir la France de ce gouffre, à cette heure qui fut l'une des plus tragiques de toute son histoire. Il le fit en permettant la disparition d'Henri III et en donnant la grâce de la conversion à Henri de Navarre, lui montrant bien pendant cinq longues années qu'il ne pourrait jamais régner en France s'il ne professait la foi catholique. Dieu maintenait ainsi deux lois fondamentales du royaume, celle de catholicité et celle de la succession capétienne, le corps et l'âme de la France, comme la matière et la forme de son alliance avec le Ciel.

Henri IV signa le célèbre édit de Nantes. Bainville dit que les protestants lui ont arraché cet édit fort avantageux pour eux ; il aurait pu ajouter ce qu'en a dit le pape Clément VIII le 28 mars 1599 : cet édit est « le plus maudit qui se peut imaginer, par lequel est permis la liberté de conscience à tout chacun et qui est la pire chose du monde ¹ ».

Comme on le voit, il est impossible de comprendre ce qui s'est passé dans ces années-là si l'on escamote la dimension surnaturelle, si l'on ignore la Providence, également si l'on méconnaît l'esprit de l'Église tel qu'il s'est exprimé par exemple dans les déclarations des souverains pontifes. La lecture de Bainville ne peut donc pas entièrement satisfaire ici nos intelligences.

Il y aurait beaucoup à dire sur les chapitres concernant le dix-septième siècle. Bainville ne voit pas du tout le magnifique relèvement spirituel et moral de la première moitié du siècle. Il ne s'intéresse pas à l'histoire des millions d'âmes françaises qui ont marché dans le sillage de saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal, Madame Acarie, saint Vincent de Paul, sainte Louise de Marillac, saint François Régis, saint Jean Eudes, du cardinal de Bérulle, Monsieur Olier, d'Adrien Bourdoise, des Sulpiciens, de la Compagnie du Saint-Sacrement, des Prêtres de la Mission, des sœurs de la Charité, de saint Louis Marie Grignon de Montfort... Qu'aurait été la France sans eux ? Bainville n'en voit pas du tout l'importance. Cela ne vaut pas une dépêche d'ambassadeur ou un coup d'arquebuse.

Toujours ce péché de naturalisme en histoire et par conséquent aussi des erreurs de conception sur les relations de l'Église et de l'État. Bainville présente sans nuance la question des rapports avec la Maison d'Autriche, c'est-à-dire la dynastie catholique des Habsbourg dont les rois furent

¹ — Propos rapportés par le cardinal d'Ossat : *Lettre CLXIX dans Lettres de l'Illustrissime et reverendissime cardinal d'Ossat, esveque de Bayeux au Roy Henry le Grand & à Monseigneur de Villeroy depuis l'année 1594 à l'année 1604*, Paris, Michel Blageart, 1641, p. 391.

presque toujours empereurs germaniques. Cette question est au cœur de toute la politique extérieure de la France pendant le 17^e siècle. L'épisode de la guerre de Trente ans par exemple est révélateur. Nous n'en retiendrons que la conclusion. Bainville présente avec une grande admiration le traité de Westphalie qui mit fin à cette guerre en 1648 comme le couronnement de la politique de Richelieu, le triomphe de sa méthode : « il ne suffisait pas, dit Bainville, d'humilier la maison d'Autriche, [...] il fallait encore que l'Empire fût affaibli d'une façon durable. [...] Le principe de l'équilibre européen reposait sur une véritable élimination de l'Allemagne. » Et Bainville de se réjouir de voir ce pays ruiné, dépeuplé par trente ans de guerre, réduit à l'impuissance politique. Il termine admiratif, en écrivant que le traité de Westphalie est dans l'histoire un des rares aboutissements heureux et complet d'une bonne politique. Sans transition voici ce qu'en a dit Jean Rousse, le curé de Saint-Roch à Paris en 1649 :

Quiconque lira à l'avenir le traité fait en faveur des Suédois et des protestants d'Allemagne sous l'appui de la France, au préjudice de l'Église, ne se pourra jamais persuader qu'il soit d'autre conseil et d'autre esprit que celui d'un Turc ou d'un Sarrasin déguisé sous le manteau d'un cardinal.

Cela tranche évidemment avec l'enthousiasme de Jacques Bainville. Quelques citations de la déclaration du pape de l'époque sur le même sujet nous le ferons mieux comprendre : c'est avec un « profond sentiment de douleur » qu'Innocent X a appris que « par plusieurs articles » des traités de Westphalie « de très graves préjudices ont été portés à la religion catholique, au culte divin, au Siège apostolique et romain, aux églises subordonnées et à l'ordre ecclésiastique », etc. Le pape alors publie le bref *Zelus domus Dei* du 26 novembre 1648 : le droit qui a prévalu dans l'élaboration de la paix de Westphalie a ignoré, méprisé et souvent piétiné le droit de l'Église et les intérêts de la religion catholique, non seulement en Allemagne, mais dans une affaire qui concerne toute l'Europe. En particulier, ce traité fait des cadeaux inespérés aux protestants allemands, biens d'Église, bénéfices, fiefs à perpétuité, droits divers, etc., pour les soustraire au maximum au pouvoir des Habsbourg catholiques que l'on veut rendre impuissants à gouverner l'Empire. Dans la suite du bref, le pape déclare :

De Notre propre mouvement, de science certaine et après mûre délibération, et par la plénitude du pouvoir apostolique, Nous décidons et déclarons [...] que les dits articles des traités [...] qui nuisent [...] à la religion catholique, au culte divin, au Siège apostolique et romain, aux Églises subordonnées, à l'ordre et au statut clérical [etc.], ont été, sont et seront, de plein droit et à perpétuité, nuls,

vains, invalides, iniques, injustes, condamnés, réprouvés, inutiles, sans force et sans effet [...]¹

Il réitère sa condamnation dans les termes les plus forts, déclare restituer et restaurer tout ce que les traités ont abattu, et donne à sa déclaration la plus grande force juridique qui puisse être entendue. Bainville, sur cette question, n'est donc pas dans le camp de l'Église. Il ne voit que ce qu'il croit être l'intérêt de la France, et même là il se trompe car quel intérêt la France aurait-elle à long terme à voir le catholicisme reculer en Europe et la Prusse avancer ?

Bainville consacre évidemment un long chapitre au règne de Louis XIV, mais c'est toujours une histoire horizontale si l'on peut dire : rapports de force, alliances, batailles, notre armée par ci, nos frontières par là, une vraie gazette des tranchées avec la page politique pour les plus lettrés. Quelques mots rares et banals sur la Régale, le gallicanisme, la querelle avec le pape. Et bien sûr, le grand silence sur la demande de consécration du roi et du royaume au Sacré-Coeur par sainte Marguerite-Marie. Bainville ne se demande pas pourquoi, cette demande n'ayant pas été écoutée, tant de malheurs se sont abattus sur la fin du règne de Louis XIV : la guerre, le terrible hiver de 1709, les morts mystérieuses de ses héritiers... Bainville n'a pas vu non plus que la crise de la conscience européenne qui a amené les bouleversements révolutionnaires du 18^e siècle date des trente dernières années du règne. Et dans les chapitres suivants, il ne verra pas ce que fut véritablement l'essence de la Révolution, viscéralement anti-chrétienne, comme l'a si clairement exposé Mgr de Ségur dans son livre *La Révolution expliquée aux jeunes gens*. Pour lui, la Constitution civile du clergé ne fut qu'un moyen trouvé par les révolutionnaires pour enlever au clergé son pouvoir politique, et finalement une sorte de maladresse qui a déclenché une réaction d'hostilité de la part des consciences catholiques troublées. Bainville ne développe pas la question des persécutions anti-religieuses, ni leurs conséquences sur le comportement de Louis XVI, alors qu'il écrit, par exemple, trois pages sur les assignats ! « Le 18 avril (1791) une émeute empêcha le roi de se rendre à Saint-Cloud », écrit-il, sans dire ce que Louis XVI allait y faire : il allait faire ses pâques auprès d'un prêtre réfractaire. Il est difficile d'imaginer alors que les motifs religieux soient étrangers aux réflexions qui ont conduit le roi à quitter ensuite clandestinement la capitale (avant d'être arrêté à Varennes) : s'il fallait quitter à ce moment là Paris pour rejoindre les troupes fidèles dans l'Est et reconquérir le trône, c'est parce qu'il n'y avait plus rien à espérer d'une assemblée qui entraînait la France dans le schisme. Louis XVI avait fait beaucoup de

¹ — Voir le texte intégral du bref d'Innocent X et une intéressante étude sur le traité de Westphalie dans P. M. BOURGUIGNON, *Un bouleversement de l'Occident chrétien*, Association Saint Jérôme, 2006.

concessions : il avait coiffé le bonnet phrygien, il avait tenté de gagner du temps, mais il sentait désormais qu'il lui faudrait être le roi d'un pays schismatique, et cela c'était inacceptable : Louis XVI ne voulait pas entraîner la France dans le schisme. Bainville ne dit rien de cet aspect essentiel de la question. Quand Bainville aborde le sujet de la Terreur de 1793, voici ce qu'il écrit :

On a voulu voir dans les évènements révolutionnaires, dans la Terreur elle-même, des raisons profondes et une ligne de conduite calculée. L'extrême confusion de cette période montre plutôt que les hommes de la Révolution prenaient des décisions de circonstance. [...]

[On] admire Danton d'avoir appuyé l'institution du Tribunal révolutionnaire qui devait régler et modérer la Terreur. [...] Malgré ses atroces folies, malgré ses agents ignobles, la Terreur a été nationale. Elle a tendu les ressorts de la France dans un des plus grands dangers qu'elle ait connus. Elle a contribué à la sauver ou plutôt à différer l'heure...

Quant aux Vendéens, ils ont droit, sous la plume de Bainville, à une seule phrase :

Au printemps, l'enrôlement forcé de 300 000 hommes, ajouté à la guerre religieuse et à l'exécution de Louis XVI, avait définitivement soulevé la Vendée qui n'estima pas que la conscription et la caserne fussent des conquêtes de la liberté.

Il ajoute simplement que cela s'est terminé en décembre et c'est tout.

Enfin, en écrivant l'histoire politique du 19^e siècle, il n'a pas vu les progrès du naturalisme, ennemi principal, véritable ennemi héréditaire depuis Adam et Ève et le serpent, que Dom Guéranger a dénoncé avec tant de clairvoyance. Cela nous ramène à la question initiale : Bainville ou Dom Guéranger, quel maître choisir ?

III. Retour à l'historiographie chrétienne

1°) Rejeter le naturalisme.

Dès sa parution, *l'Histoire de France* de Jacques Bainville avait fait l'objet d'une critique sérieuse de la part d'un éminent historien catholique, Jean Guiraud, directeur de la *Revue des Questions historiques*, auteur du fameux ouvrage *Histoire partielle Histoire vraie*, collaborateur du quotidien catholique *La Croix* et collaborateur également de Mgr Jouin à la R.I.S.S. ¹.

Jean Guiraud a fait paraître sa critique dans *La Croix* en trois articles successifs parus les 1^{er}, 8 et 22 juin 1924 (on peut trouver ces numéros,

¹ — *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*.

comme tous les périodiques, à la Bibliothèque nationale). La critique de Jean Guiraud n'est pas excessivement sévère, elle souligne quelques erreurs ou omissions faites par l'auteur, mais elle met déjà en garde le lecteur contre certains dangers. Dans l'article du 1^{er} juin Guiraud écrit :

On voit l'origine de la plupart de ces erreurs de M. Jacques Bainville : elles proviennent de ses idées politiques qui exigent, pour être les plus vraies possibles, que l'ancienne monarchie ait toujours travaillé, avec le maximum de succès, à l'accroissement de la France et à son bonheur. C'est cette tendance trop marquée vers l'apologétique qui lui a inspiré, avec les erreurs que nous venons de relever, quelques affirmations insuffisamment prouvées, ou des atténuations qui ressemblent un peu trop au manteau de Japhet ¹.

Jean Guiraud continue sur cette idée dans son article du 8 juin :

Dans beaucoup d'autres passages de son *Histoire de France*, nous saisissons cette tendance de M. Bainville d'atténuer les erreurs et les fautes de l'ancienne monarchie, soit en n'en retenant de la vérité que ce qui lui est favorable, soit en plaidant pour elle les circonstances atténuantes ².

Et M. Guiraud prend juste après quelques exemples qu'il explique longuement, comme la question de Philippe le Bel et Boniface VIII. En conclusion de son troisième article, il écrit :

[Les] forces spirituelles, et au premier rang de toutes la force religieuse, disparaissent un peu trop dans son Histoire ; il ne nous dit presque rien ni de l'évolution des idées, ni de l'action politique et sociale de l'Église ; le problème religieux au cours des siècles est aussi absent que s'il n'avait pas existé dans la vie de la « fille aînée de l'Église ». Qu'a fait le catholicisme pour cette grande œuvre qu'admire M. Bainville, la formation de la nation française ? Dans quelle mesure l'idéal chrétien a-t-il influé sur son évolution, lui imprimant sa direction ou suscitant contre lui-même de violentes réactions ? [...] Et ce que nous disons de la force religieuse, nous le disons de la force intellectuelle, même dépouillée de ce qui la met en pleine valeur la vérité surnaturelle. L'action d'un Voltaire, d'un Rousseau passe aussi inaperçue que celle des grands évêques gallo-romains, de l'épiscopat du Moyen Age ou des ordres religieux.

Et Jean Guiraud de terminer en souhaitant que soit écrite une Histoire « qui nous décrirait l'âme même de la France dans sa vie à travers les siècles. » M. Guiraud préconise donc que l'on revienne au surnaturel en histoire, et donc, même s'il n'utilise pas le mot, que l'on rejette résolument toute forme de naturalisme. Or, pour aller jusqu'au bout de la pensée de Jean Guiraud, il suffit de relire Dom Guéranger.

1 — *La Croix*, 1^{er} juin 1924, p. 3.

2 — *La Croix*, 8 juin 1924, p. 3.

2°) La restauration de l'histoire chrétienne.

Quand Dom Guéranger a lutté et écrit contre le naturalisme, il a abordé la question de l'histoire et des historiens. Il faut revenir en particulier aux trois articles fondamentaux qu'il a publiés en février, mars et avril 1858, intitulés : « Le surnaturel dans l'histoire », « L'action de la sainteté dans l'histoire » et « Les devoirs de l'historien chrétien ». Il faudrait y ajouter d'autres articles, comme celui d'avril 1860 : « Pour l'honneur du Christ-Roi ». Ces textes ont été réunis dans deux petites rééditions assez récentes : *Le sens chrétien de l'Histoire* et *Jésus-Christ roi de l'Histoire*.

Loin d'innover, Dom Guéranger n'a fait que revenir à la conception chrétienne traditionnelle de l'histoire, qui était celle de saint Augustin dans *la Cité de Dieu*, des auteurs et chroniqueurs du Moyen-Age, de Baroni-
nius bien sûr, de Bossuet dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, et de bien d'autres. On ne concevait pas autrement l'histoire chez les catholiques avant la Révolution. Mais après la Révolution, en plein 19^e siècle naturaliste, rationaliste, scientiste, il a fallu rappeler énergiquement ces principes, même aux catholiques ; et Dom Guéranger a été suscité par la Providence entre autres choses pour cela ; il a été vraiment inspiré pour nous en apporter les remèdes. Et depuis, on ne conçoit plus différemment l'histoire, chez ceux qui ont un véritable esprit de foi, comme Lecoy de la Marche, Léon Gautier, Rohrbacher, le Père Calmel O.P., l'abbé Meinvielle et d'autres.

